



## **Révision des bases relatives à l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale**

### **Information succincte 04**

Berne, le 21 mars 2023

Depuis février 2023, l'accompagnement pédagogique se compose à nouveau d'un représentant de la haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), de la HEP de Lucerne, de la HEP de Saint-Gall et de la HEP de Zurich. Par ailleurs, la durée du projet consacré à la révision des bases de la formation en culture générale est prolongée d'une année.

### **Reprise de la collaboration avec les membres de l'accompagnement pédagogique**

Les membres de l'accompagnement pédagogique (représentants de la HEFP, de la HEP de Lucerne, de la HEP de Saint-Gall et de la HEP de Zurich) se sont réunis lors d'une retraite organisée à Lucerne les 4 et 5 février 2023. À cette occasion, ils se sont entretenus de manière constructive et intensive sur des points techniques. Ils ont également clarifié et précisé des termes relevant du projet partiel 2 et se sont entendus sur une compréhension commune du besoin d'adaptation du plan d'étude cadre (PEC) existant.

La codirection du projet se réjouit de savoir que les membres de l'accompagnement pédagogique ont trouvé un terrain d'entente lors de la retraite. La coopération dans le processus de développement du PEC envoie un signal fort en matière de politique de la formation et contribue à renforcer l'enseignement de la culture générale. La codirection du projet confie le développement du PEC aux hautes écoles dans le cadre d'un mandat commun.

L'objectif de ce mandat est de développer le PEC en tenant compte des principes de révision adoptés par la CTFP et de la demande des partenaires de la formation professionnelle de concrétiser le PEC en le complétant par la description de compétences. Ceci afin de rendre visibles et tangibles les compétences en culture générale dont les personnes en formation devraient disposer au terme de leur formation professionnelle initiale.

### **Prolongation de la durée du projet**

Le 10 mars 2023, les membres de l'accompagnement pédagogique ont présenté et discuté le concept d'élaboration du plan d'études cadre au sein du groupe d'accompagnement.

En raison des récents développements, la codirection du projet a décidé, en accord avec la CTFP, de prolonger d'un an la durée de l'ensemble du projet. Les bases légales révisées entreront donc en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.